

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CCI Mayotte lance une cellule d'urgence pour accompagner les entreprises à faire face à la crise

Mamoudzou, le 15 février 2024

Pour diffusion immédiate

Dans un contexte marqué par l'incertitude économique et les conséquences de la crise sociale, la Chambre de Commerce et d'Industrie annonce la mise en place d'une cellule d'urgence pour offrir un soutien adapté et personnalisé aux entreprises.

En effet, le mouvement social en cours sur le territoire, en réaction à l'insécurité croissante, a entraîné la mise en place de barrages sur toute l'île, perturbant gravement les activités économiques locales. Cette situation a eu un impact immédiat sur les entreprises, entraînant des arrêts partiels voire totaux de leurs activités. Les barrages ont perturbé la circulation des travailleurs et ont causé des ruptures dans les chaînes d'approvisionnement. De plus, la baisse de la fréquentation des points de vente a entraîné une baisse de la demande, exacerbant ainsi les difficultés économiques rencontrées par les entreprises.

Face à cette crise économique sans précédent, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte a réagi avec le soutien de la Préfecture en mettant en place une cellule d'urgence dédiée. L'objectif principal de cette cellule est d'offrir un soutien complet aux entreprises en difficulté, en fournissant des informations, des conseils et un accompagnement adapté à leur situation.

La cellule d'urgence est disponible dès maintenant pour accueillir, analyser leurs problématiques, les informer sur les aides disponibles, les conseiller dans leurs démarches et les accompagner tout le long de la crise.

Que ce soit pour trouver des solutions de financement, pour gérer les ressources humaines en période de crise, ou pour naviguer dans le paysage réglementaire complexe, par sa bienveillance l'équipe de la cellule d'urgence est là pour aider.

Les entreprises peuvent contacter nos équipes par e-mail à l'adresse cmkadara@mayotte.cci.fr ou par téléphone au 02 69 61 04 26 (composez le 1 pour la CCI, puis le 1 pour le département concerné), ou encore par mobile au 06 39 40 60 88.

Elles peuvent également remplir un formulaire de contact disponible sur notre site internet via ce lien : <https://www.mayotte.cci.fr/cellule-durgence-soutien-aux-entreprises-de-mayotte-face-aux-defis-economiques/>

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi : de 7h30 à 12h et de 13h30 à 16h00

Le vendredi : de 7h30 à 11h 30

La CCI Mayotte se mobilise ainsi pour soutenir les entreprises locales dans cette période de crise, démontrant son engagement envers le tissu économique de l'île et sa volonté de contribuer activement à la relance économique de Mayotte.

Pour plus d'informations sur la cellule, veuillez contacter le directeur adjoint du pôle développement économique M. Nassay IBRAHIM par e-mail : n.ibrahima@mayotte.cci.fr

Contact presse :

Moinamaoulida SAID_msaid@mayotte.cci.fr_ 0639 60 25 20

